

Décision

Générale

colonial

Décision n° 261 décision n. 261 du 25 Mars 1943

n° 261

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
25 mars 1943

Numéro JO
n° 7 du 01/04/1943

Date du numéro
1 avril 1943

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— Les Sous-Lieutenants ORSINI Xavier et FOUCHE René, récemment arrivés de MADAGASCAR, sont placés dans la position « Hors-Cadres » pour compter du 19 Mars 1943, date de leur débarquement et mis à la disposition du Commandant de la Milice Indigène. Art. 2. — Le Sergent-Chef VEZIN Lé once est placé dans la position « Hors-Cadres » à compter de la même date, affectué à la Milice et mis à la disposition du Capitaine Commandant le Cercle de TADJOURA. Art. 3. — L'Adjudant-Chef TADDEI Jean, en service « Hors-Cadres », est replacé dans les cadres et remis à la disposition du Lieutenant-Colonel, Commandant Supérieur pour compter du 24 Mars 1943. Art. 4. — La présente Décision sera enregistrée et publiée au Journal Officiel de la Colonie